

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 17 juin 2025

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Dalila MESSEGHEM, Provisseure,
- Mme Lise TALBOT BARRÉ, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle (en visioconférence)
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, membre du Bureau de l'APE
- M. Olivier VILACA, représentant des personnels,
- Mme Chaunpit KHAMDEE, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Lalana SERMSUKSKULCHAI, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Juthaporn COWAN, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 14h10

Heure de fin : 16h05

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 22 avril 2025
3. Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
4. Commission Finances
5. Commission RH
6. Commission Cantine
7. Commission Travaux-Achats
8. Commission Communication
9. Commission AES
10. Commission Transports

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

11. Les prochaines élections du Bureau de l'APE pour la rentrée 2025
12. Point de suivi : Groupe de travail Projet Immobilier LFIB 2032
13. Questions diverses
14. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 22 AVRIL 2025

Le compte-rendu de la réunion du 22 avril 2025 est approuvé par les membres présents de la réunion.

3. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

4. COMMISSION FINANCES

Le Directeur Administratif et Financier (DAF) présente le compte financier 2024 qui retrace l'exécution budgétaire de l'établissement..

Globalement, le résultat de l'année 2024 est satisfaisant, bien que certains indicateurs soient légèrement en retrait par rapport à 2023. Cette tendance avait toutefois été anticipée. En termes d'exécution, les dépenses s'élèvent à 435 752 073 THB pour un budget initial de 440 795 975 THB, ce qui témoigne d'une maîtrise du budget côté dépenses et les recettes à 458 552 451 THB, soit un écart en faveur de l'établissement d'environ 18 millions. Le résultat cumulé dépenses recettes est donc excédentaire et s'élève à 22 800 378 THB.

Dépenses

Achats :

Le « chapitre achat », qui regroupe notamment les dépenses liées aux fluides, à l'informatique, aux fournitures et aux crédits d'enseignement, représente un poste conséquent de 33 978 318 THB. Ce chapitre est donc majoritairement marqué par les dépenses d'enseignement, incluant les projets pédagogiques, les crédits d'enseignement, ainsi que les dépenses liées au PROZAP. Cette année, une sous-réalisation budgétaire a été constatée, principalement due à deux éléments : une baisse du nombre de participants à la Coupe du monde de rugby (par rapport aux prévisions initiales du porteur de projet) et l'annulation d'un projet auquel l'établissement était initialement inscrit dans le cadre d'un projet AEFÉ. Ces éléments ont permis de dégager une marge de manœuvre budgétaire d'environ 1,6 million de bahts sur les crédits d'enseignement.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les dépenses liées aux fluides sont désormais bien maîtrisées. Malgré une inflation sur les dépenses d'électricité en 2022 et 2023, les niveaux sont revenus à des valeurs conformes au budget, avec une consommation inférieure à celle de 2023, d'environ 100 000 THB.

Concernant les dépenses informatiques, un léger dépassement budgétaire a été observé, mais celui-ci est dû à une erreur de prévision budgétaire au moment de la construction du budget. Corrigé de cette erreur, le budget reste cohérent, avec une dépense finale de 2 750 113 THB, contre 2 739 000 initialement prévus.

Pour les fournitures (bureau, linge, vêtements, petits achats d'entretien maintenance), les dépenses sont similaires à celles de 2023. L'établissement a amorcé un changement de stratégie en recourant davantage à des prestataires externes pour la maintenance, dans un souci d'efficacité. Cette évolution explique une légère baisse des achats d'entretien maintenance par rapport à la budgétisation.

Les crédits alloués aux achats documentaires restent stables depuis 2023 et n'ont pas d'impact notable sur l'exécution globale.

En conclusion, l'établissement présente une sous-consommation budgétaire de l'ordre de 7,99%, soit environ 3 millions de bahts, dont 1,6 million sont directement liés aux dépenses pédagogiques non réalisées.

Nature de charges	COFI 2023	BI 2024	COFI 2024	Variation COFI/BI 2024	Nature des charges
Achats					
<i>fluides</i>	6 606 107,32	6 500 000,00	6 301 648,84	-3,05%	eau, electricité
<i>dépenses d'enseignement</i>	16 816 880,13	22 787 000,00	21 105 584,22	-7,38%	crédits pédagogiques, projets,
<i>dépenses informatiques</i>	2 266 889,97	2 330 000,00	2 750 113,92	18,03%	crédits de fonctionnement en informatique
<i>fournitures</i>	3 709 945,31	4 015 000,00	2 941 670,42	-26,73%	fourniture de bureau, petits achat, linges vetements de travail...
<i>bibliotheques</i>	932 457,34	1 295 000,00	879 301,03	-32,10%	cdi, manuel scolaires
TOTAL	30 332 280,07	36 927 000,00	33 978 318,43	-7,99%	
				92,01%	

Sous traitance et services extérieurs

L'exécution budgétaire relative à la sous-traitance et aux services extérieurs est satisfaisante pour un budget initial de 20 015 000 THB, les dépenses effectives se sont élevées à 20 304

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

109 THB, soit un taux d'exécution de 101,44 %, indiquant une consommation budgétaire complète.

Les crédits consacrés aux services de sécurité (SDS) sont correctement valorisés.

L'entretien et la maintenance ont fait l'objet d'une intensification en 2024, avec plus de travaux réalisés. Les dépenses s'élèvent à 4 249 543 THB, soit environ un million de bahts de plus qu'en 2023.

Les assurances, qu'il s'agisse de celles couvrant les élèves ou de couvertures spécifiques liées à certains événements (comme les dispositifs PROZAP ou les tournois de rugby), sont conformes au budget. Des assurances supplémentaires dites « organisateur » sont parfois souscrites en fonction des projets.

Sous traitance et services extérieurs					
<i>contrat de surveillance</i>	2 986 406,38	3 100 000,00	3 051 699,92	-1,56%	contrat sds
<i>locations terrains</i>	11 631 360,79	11 635 000,00	11 631 360,79	-0,03%	location du terrain élémentaire-collège lycée et terrain maternelle
<i>entretien maintenance</i>	3 165 246,55	3 900 000,00	4 249 543,03	8,96%	contrat et travaux de maintenance, nb petites fournitures liées à la maintenance dans le compte achat
<i>assurances</i>	1 308 670,64	1 300 000,00	1 358 856,73	4,53%	assurance élève + assurance lycée+ assurance spécifique événements LFIB (PROZAP, Tournois de rugby,...)
<i>autres</i>	17 377,70	80 000,00	12 649,08	-84,19%	documentation
TOTAL	19 109 062,06	20 015 000,00	20 304 109,55	1,44%	

101,44%

Autres services extérieurs

Le taux d'exécution atteint 98,42 % : 31 951 000 THB étaient budgétés, et 31 446 0437 THB ont été réalisés. Ce poste a connu une croissance notable, notamment en raison d'une hausse des honoraires. L'établissement a en effet eu davantage recours à des experts externes, notamment des avocats, pour l'élaboration du RIT, et pour l'accompagnement dans le recouvrement de créances impayées. Des dépenses supplémentaires ont également été engagées pour la maintenance liée au déploiement du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, dans le cadre de l'internalisation de la paie. Cette tendance à s'appuyer davantage sur des expertises spécialisées traduit une volonté de consolider les pratiques et d'asseoir la fiabilité des décisions prises.

Le poste communication affiche une hausse par rapport à 2023. Cela s'explique principalement par le financement de panneaux d'affichage de promotion du LFIB sur le budget 2024.

Les dépenses liées aux transports sont conformes au budget.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

En revanche, le poste reprographie suscite des interrogations. En dépit du développement des outils numériques et d'un bon niveau d'équipement informatique pour les équipes pédagogiques, les crédits alloués à la reprographie continuent d'augmenter chaque année. Une analyse plus fine de cette évolution est en cours. Le marché de la reprographie ayant été récemment publié, des dispositifs de contrôle de la consommation devraient être introduits prochainement. L'objectif n'est pas de restreindre l'usage, mais d'en comprendre les dérives, notamment dans une perspective de durabilité. À ce jour, les impressions ne sont pas encore suivies par des systèmes de codes ou de cartes utilisateurs. Le futur parc d'impression centralisé permettra à la fois de rationaliser les impressions, de supprimer les imprimantes individuelles coûteuses et de réduire les besoins en maintenance et en gestion de stock de cartouches.

Les dépenses liées au nettoyage des locaux sont conformes au budget.

La restauration scolaire reste un des postes budgétaires les plus significatifs de ce chapitre, et représente à lui seul environ 60 % du total. Les montants en dépenses ont été correctement anticipés ce qui explique la très bonne adéquation entre les prévisions et la réalité, avec un taux d'exécution global de 99,5 %.

Les frais postaux et de télécommunication sont essentiellement liés à l'accès à Internet, qui constitue la dépense principale de ce poste. Les frais de téléphonie, en revanche, restent très limités et n'ont pas un poids significatif dans le budget.

Concernant la formation continue, les dépenses sont liées aux échanges avec l'IRF (Institut régional de formation). Il est à noter que la contribution de l'IRF a diminué : le financement par stagiaire est passé de 850 € à 800 €. Cette baisse est significative, car elle montre que l'appel à cotisation adressé aux établissements par l'IRF ne se traduit pas systématiquement par une hausse des facturations, et peut même, comme ici, s'accompagner d'une baisse significative.

La rubrique autres services regroupe diverses dépenses hétérogènes, parmi lesquelles les frais bancaires et les coûts liés à l'accueil et à la réception, pour un montant total de 1 025 144 THB. Ce poste reste stable et comparable aux années précédentes.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Autres services extérieurs					
<i>honoraires</i>	923 915,05	1 300 000,00	1 949 190,19	49,94%	audit comptable, visite médicale, maintenance logicielle comptable, études, frais de justices, externalisation de la paie, frais d'expertises liés au projet immobilier
<i>communication</i>	480 660,83	820 000,00	1 272 809,11	55,22%	budget communication
<i>transports</i>	871 732,16	1 200 000,00	1 039 508,51	-13,37%	Transport AS, pédagogique, transport sur achat
<i>reprographie</i>	2 525 610,93	2 350 000,00	2 684 171,67	14,22%	
<i>nettoyage</i>	2 992 108,19	3 125 000,00	3 101 060,51	-0,77%	contrat PCSIS
<i>restauration</i>	17 430 203,70	18 244 000,00	18 148 918,85	-0,52%	contrat Epicure
<i>frais postaux et de télécommunication</i>	873 228,01	917 000,00	834 973,35	-8,95%	internet + téléphone+ frais postaux
<i>formation continue</i>	1 713 978,88	3 100 000,00	1 390 661,60	-55,14%	plan de formation local et plan de formation régionale
<i>autres</i>	873 274,74	895 000,00	1 025 144,07	14,54%	services bancaires, frais de reception...
TOTAL	28 684 712,49	31 951 000,00	31 446 437,86	-1,58%	

Impôts et Taxes

Un point d'attention a été soulevé concernant un rappel de taxes foncières liées à la location des terrains occupés par l'établissement. En vertu du contrat en cours, l'école est tenue de s'acquitter de l'ensemble des taxes foncières exigibles sur les terrains utilisés. Dans ce cadre, un rappel de 1 200 000 THB a été appliqué, couvrant la période 2020 à 2024, ce qui explique l'augmentation significative de la ligne budgétaire correspondante : en 2023, l'établissement avait payé 1 298 926 THB, contre 2 443 135 THB en 2024.

M. REAUD explique que ce rattrapage est lié à un changement de régime fiscal intervenu au cours de la période COVID. À l'origine, une taxe unique sur la propriété était appliquée, prise en charge par l'établissement. Ce régime a ensuite été scindé en deux taxes distinctes : une taxe sur les bâtiments, adressée à l'école, et une taxe sur les terrains, initialement prise en charge par les propriétaires, notamment grâce à un abattement temporaire instauré par les autorités pendant la crise sanitaire. Au fil du temps, la réduction fiscale temporaire a été supprimée, augmentant progressivement le montant dû par les propriétaires. Ceux-ci ont alors redemandé l'application stricte du contrat, qui stipule que l'établissement doit assumer l'ensemble des taxes. C'est dans ce contexte qu'est intervenu le rappel fiscal actuel.

M. REAUD souligne également que depuis, des démarches ont été entreprises pour faire reconnaître le terrain comme ayant un usage public à but éducatif, ce qui a permis de bénéficier d'une réduction de 90 % sur cette taxe foncière. Malgré cette réduction, le rappel reste conséquent et souligne l'importance de clarifier ce point contractuel lors de la prochaine renégociation du bail. Ce sujet fera donc partie intégrante des discussions avec les

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

propriétaires à l'occasion du renouvellement du contrat, afin de définir de manière explicite la répartition des charges fiscales à l'avenir.

Impôts et taxes et versement					
	1 298 926,77	1 450 000,00	2 443 135,18	68,49%	essentiellement, frais liés aux visas, work permitt et taxes
TOTAL	1 298 926,77	1 450 000,00	2 443 135,18	68,49%	

168,49%

Charges de personnel

Les charges de personnel constituent l'un des postes budgétaires les plus importants de l'établissement. Pour 2024, la gestion de ce poste s'est révélée maîtrisée : 181 462 511 THB ont été réalisés pour un budget initial de 184 534 926 THB, soit un taux d'exécution de 98,34 %.

Dans le détail, les salaires des contrats locaux présentent un léger recul, dû à des départs non remplacés à l'identique, notamment parmi les assistantes maternelles. Le remplacement s'est fait sur des bases salariales plus avantageuses pour l'établissement, avec un effet positif lié au « GVT » (gain vieillesse technicité), c'est-à-dire un coût de remplacement des personnels partants plus favorables à l'établissement.

L'année 2024 a également été marquée par la mise en œuvre en année pleine du RIT, dont les effets budgétaires ont été correctement anticipés. Ceci comprend notamment les indemnités logement et transport, dont l'évolution entre 2023 et 2024 est conforme aux prévisions, la revalorisation progressive ayant été amorcée dès septembre 2023.

En ce qui concerne les heures supplémentaires, une hausse de 2,5 millions de THB a été relevée, soit une augmentation de 22 %.

Cette augmentation des heures supplémentaires suscite des interrogations de la part des parents élus, qui constatent un écart entre la dépense engagée et la couverture effective des absences en classe. Plusieurs familles ont remonté des situations où 40 à 50 heures de cours n'ont pas été assurées sur l'année, sans perception claire de remplacements organisés.

La direction précise que ces heures supplémentaires recouvrent un ensemble d'activités : remplacements d'enseignants, accompagnement d'activités pédagogiques (AES, AS), soutien scolaire et aide aux devoirs.

Mme MESSEGHEM présente les chiffres sur les 36 054 heures de cours prévues cette année, 774 heures n'ont pas été assurées, soit 4,92 % d'absences, contre 6,08 % en 2023 et 7,02 % en 2022. 467 heures ont été remplacées, soit un taux de remplacement de 26 %, légèrement supérieur aux années précédentes (25 % en 2023, 38 % en 2022). Elle ajoute que la direction reconnaît que le remplacement des enseignants absents demeure un défi et qu'il existe une marge de progression. Des efforts ont été entrepris pour recruter des enseignants avec des profils complémentaires, notamment dans les matières où les besoins en remplacements sont plus fréquents. Il a également été rappelé que les absences incluent des temps de formation,

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

de participation à des projets (type PROZAP), des voyages scolaires ou encore la passation d'examens blancs.

M. REYNAUD soulève également la question des conseils de classe organisés pendant les heures de cours, entraînant parfois la suppression de plusieurs heures d'enseignement pour les élèves. Mme MESSEGHEM reconnaît que certaines situations, notamment en fin d'année, ont été complexes, mais rappelle que des ajustements sont en cours pour améliorer la planification future.

Concernant les vacataires, le poste diminue légèrement, car certaines missions (notamment la surveillance de la cour) ont été externalisées auprès d'une société de service (Manpower). Cette réorganisation ne constitue pas une baisse effective de charge mais un transfert de dépenses vers un autre chapitre budgétaire (autres services extérieures).

Un écart persiste entre le montant budgété et les dépenses réellement engagées pour les charges sociales. Cela s'explique principalement par l'incertitude liée à l'adhésion individuelle au Provident Fund, dispositif non obligatoire auquel les nouveaux personnels peuvent choisir ou non de souscrire. Afin de prévenir toute sous-estimation, l'établissement adopte une stratégie prudente, en budgétant des montants légèrement supérieurs à la consommation observée les années précédentes. Les charges sociales progressent de près de 500 000 THB entre 2023 et 2024, soit une hausse d'environ 10 %.

En effet, les cotisations à la CFE (Caisse des Français de l'Étranger) ont augmenté de 534 000 THB par rapport à 2023. De même, les cotisations AXA, qui concernent essentiellement le personnel thaïlandais (bien que d'autres personnels puissent également y être affiliés), ont progressé de 314 000 THB. Ainsi, ces deux hausses expliquent un surcoût global de 850 000 THB sur l'année 2024.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Charges de personnel (contrats locaux)					
Salaires contrats locaux	119 312 908,82	127 616 996,00	123 946 928,20	-2,88%	Salaires de base
Indemnités diverses contrats locaux	19 360 197,08	27 210 473,00	26 433 385,05	-2,86%	Indemnités spécifiques prévues dans la grille de salaire (indemnités logement, indemnité de transport, 13eme
Heures supplémentaires contrats locaux	11 779 661,55	11 040 000,00	13 508 026,25	22,36%	Heures supplémentaires années et heures supplémentaires activités AES ou AS
Vacations	4 923 204,02	4 669 050,00	4 467 869,93	-4,31%	animateurs AES, autres vacances pour remplacement
Indemnités de départ en retraite	9 307 314,97	0,00		#DIV/0!	Indemnités de départ en retraite
Charges sociales	5 081 878,95	6 848 407,00	5 542 893,13	-19,06%	Charges sociales obligatoires employeur dont proviend fund si adhésion salariée
Couverture sociale	6 714 637,74	7 150 000,00	7 563 408,50	5,78%	couverture maladie, maternité accident du travail pour les salariés du LFIB
TOTAL	176 479 803,13	184 534 926,00	181 462 511,06	-1,66%	
				98,34%	

Autres Charges de gestion courante

Les abattements sur les frais de scolarité restent appliqués selon le nombre d'enfants scolarisés, avec une réduction de 10 % pour deux enfants et 15 % à partir de trois enfants. En parallèle, la prise en charge par l'établissement des frais de scolarité des personnels a été revalorisée, passant de 60 % à 65 % dans le cadre de la mise en œuvre du RIT. Cette évolution vise à accompagner la hausse des frais de scolarité. Cette ligne budgétaire inclut également les financements liés aux projets pédagogiques, tels que les Prozap, pour lesquels l'établissement prend en charge une partie des frais pour les élèves boursiers, en proportion de leur taux de bourse.

En ce qui concerne les traitements des personnels résidents, une baisse est constatée par rapport au budget. Celle-ci s'explique par deux facteurs. D'une part, le taux de change a été favorable à l'établissement. En effet, l'AEFE impose un taux de référence au 1er septembre pour établir les prévisions, alors que les factures sont reçues bien plus tard. D'autre part, la fermeture d'un poste a entraîné une diminution du montant global à payer.

Les heures supplémentaires ont également connu une hausse par rapport au budget initial, de l'ordre de 400 000 THB. Cette augmentation s'explique principalement par les heures supplémentaires des enseignants résidents engagés dans des projets pédagogiques.

Les autres indemnités versées par l'AEFE, quant à elles, avaient connu un rattrapage en 2023, et le budget 2024 avait été prévu avec une légère surestimation sur cet aspect.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La contribution de 6 % sur les droits de scolarité, versée à l'AEFE, a augmenté d'un million de bahts par rapport à l'année précédente, en lien direct avec la progression du chiffre d'affaires de l'établissement.

Concernant les bourses scolaires, on observe une baisse globale des montants versés, passant de 30 541 592 THB à 28 376 331 THB entre 2023 et 2024. Cette diminution ne traduit pas une baisse du nombre de boursiers, mais une proportion plus faible d'élèves bénéficiant de bourses à 100 %.

Autres Charges de gestion					
Abattement sur frais de scolarité	17 080 214,38	21 000 000,00	18 797 533,89	-10,49%	Réduction frais de scolarité personnel, familles "nombreuses", et prise en charge des boursiers voyages pédagogiques
Traitements Résidents	35 128 164,50	38 584 681,00	34 569 161,09	-10,41%	Traitement des résidents + avantage familial (fonction d'un taux de prise en charge AEFE)
ISVL	9 855 477,49	11 698 949,00	9 648 764,73	-17,52%	Indemnité spécifique de vie locale
Heures supplémentaires	3 215 384,95	3 643 190,00	4 094 765,45	12,40%	Heures supplémentaires années (HSA) et heures supplémentaires effectives (HSE)
Autres indemnités	606 537,95	1 381 860,00	547 747,20	-60,36%	Indemnité ISAE (indemnité suivi et accompagnement des élèves pour les enseignants du premier degré)
Contributions sur droits de scolarité	17 282 459,04	19 007 089,00	18 345 862,00	-3,48%	6 % du montant des frais de scolarité
bourses aux élèves français	30 541 592,39	19 141 780,00	28 376 331,44	48,24%	boursiers
TOTAL	113 709 830,70	114 457 549,00	114 380 165,80	-0,07%	

Charges financières

L'établissement a enregistré une perte de change de 643 719 THB.

Charges financières					
Intérêts d'emprunt	216 006,62	160 500,00	119 264,91	-25,69%	Interet du prêt
Pertes de change	230 412,06		643 719,77	#DIV/0!	
TOTAL	446 418,68	160 500,00	762 984,68	375,38%	

475,38%

Charges exceptionnelles

Les créances irrécouvrables, correspondant à des montants définitivement perdus, se sont élevées à 1 899 517 THB en 2024, contre 3 787 459 en 2023. En revanche, les créances douteuses, c'est-à-dire les impayés en attente de règlement, ont augmenté. Ces créances sont susceptibles de devenir irrécouvrables si aucun règlement n'est effectué d'ici l'an prochain.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Charges exceptionnelles					
Donation FFE	20 500 000,00	13 700 000,00	14 000 000,00	2,19%	Donation FFE
Créances devenues irrécouvrables	3 787 459,42	2 600 000,00	1 899 517,33	-26,94%	
Autres charges diverses			6 519,00		
TOTAL	24 287 459,42	16 300 000,00	15 906 036,33	-2,42%	
				97,58%	

Dotations aux amortissements

La provision pour "Severance Pay", qui correspond aux indemnités versées en cas de départ à la retraite ou de licenciement, est désormais calculée uniquement pour les personnels de plus de 55 ans. Cette nouvelle méthode de calcul vise à mieux refléter la réalité économique, contrairement à l'ancienne pratique qui consistait à provisionner l'ensemble du personnel, sans distinction d'âge.

Dotations aux amortissements					
amortissements	33 458 276,76	27 000 000,00	26 965 078,97	-0,13%	
Autres provisions				#DIV/0!	
provision pour impayés	1 818 646,03	4 000 000,00	2 881 582,06	-27,96%	
provision severance pay	804 561,94	4 000 000,00	5 221 713,22	30,54%	
TOTAL	36 081 484,73	35 000 000,00	35 068 374,25	0,20%	
TOTAL GENERAL	430 429 978,05	440 795 975,00	435 752 073,14	-1,14%	
				98,86%	
<i>hors variation des bourses</i>	<i>399 888 385,66</i>	<i>421 654 195,00</i>	<i>407 375 741,70</i>	<i>-3,39%</i>	
				96,61%	

Sur l'ensemble des dépenses, le budget s'élevait à 440 795 975 THB et les dépenses réalisées à 435 752 073 THB, soit un écart positif de 5 millions. Si l'on neutralise les dépenses liées aux bourses, le budget hors bourses était de 421 654 195 THB pour 407 375 741 THB effectivement consommés, ce qui représente une économie nette de 14 millions de bahts.

Recettes

La situation des recettes pour l'année 2024 est globalement satisfaisante, avec un chiffre d'affaires en légère hausse (+1 %) par rapport au budget. Cette progression s'explique par une augmentation du nombre d'élèves avec 11 élèves supplémentaires au premier semestre et 7 au second, combinée à une revalorisation de 2 % des frais de scolarité à la rentrée de septembre.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Les recettes de demi-pension suivent la même tendance avec l'effet conjugué de la hausse des tarifs et des effectifs. En revanche, les droits d'inscription issus des nouveaux inscrits sont en baisse continue depuis 2022, avec 14 élèves de moins en 2024 par rapport à 2023.

Les autres prestations de services (AES, aide aux devoirs, section internationale, etc.) restent stables malgré une baisse notable des recettes AES (-1 million THB), compensée par une hausse des recettes liées aux voyages scolaires. Le total de ce chapitre est conforme au budget, avec une exécution à +0,75 %.

Les recettes dites « annexes » (locations, Yearbook, participation d'autres établissements aux événements) sont en forte progression, notamment grâce à l'organisation de la Coupe d'Asie de rugby scolaire.

L'établissement a perçu 709 085 THB de subventions AEFÉ, principalement pour des projets pédagogiques ainsi qu'une participation au financement du secrétariat de l'IEN.

Les produits financiers issus du placement de la réserve pour projet immobilier progressent, mais ne doivent pas être considérés comme pérennes.

Les écritures comptables liées aux amortissements financés par l'Agence et les reprises sur provisions visent à compenser les dépenses constatées par ailleurs.

Le résultat pour l'année est de 22 800 378 THB, en baisse par rapport aux 28 651 713 THB en 2023, mais reste positif.

Nature des recettes	COFI 2023	BI 2024	COFI 2024	Variation BI/COFI 2024	Nature des Produits
Prestations de services					
Frais de scolarité	304 725 932,60	317 005 295,00	320 163 068,00	1,00%	
Frais de demi pension	20 107 726,57	19 618 000,00	21 319 092,66	8,67%	
Droits d'inscription	31 610 000,00	31 775 000,00	29 650 000,00	-6,69%	
Autres prestations de services	27 749 600,45	26 908 400,00	27 136 792,48	0,85%	Produits des activités, AS, AES, aide aux devoirs, orthophonie, section internationale britannique
TOTAL	384 193 259,62	395 306 695,00	398 268 953,14	0,75%	
Autres produits des activités annexes					
	6 227 870,36	5 650 000,00	8 331 370,80	47,46%	locations parking, kiosque, recettes year book, pénalités de retard..
TOTAL	6 227 870,36	5 650 000,00	8 331 370,80	47,46%	

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Subventions et dons				
Bourses	30 541 592,39	19 141 780,00	28 376 331,44	48,24%
Dons FFE	20 500 000,00	13 700 000,00	14 000 000,00	2,19%
Subventions AEFE			709 085,45	#DIV/0!
TOTAL	51 041 592,39	32 841 780,00	43 085 416,89	31,19%
Produits financiers				
Produits financiers	2 095 336,19	2 387 500,00	4 674 468,66	95,79%
Gain de change				
TOTAL	2 095 336,19	2 387 500,00	4 674 468,66	95,79%
Produits exceptionnels				
Quote part des subventions d'investissement	2 428 858,62	2 010 000,00	2 163 595,95	7,64%
TOTAL	2 428 858,62	2 010 000,00	2 163 595,95	7,64%
Reprises sur provisions pour risques et charges				
Reprises sur provisions severance day	9 307 314,97			
Reprise sur provision pour impayés	3 787 459,42	2 600 000,00	2 028 646,03	-21,98%
TOTAL	13 094 774,39	2 600 000,00	2 028 646,03	-21,98%
TOTAL GENERAL	459 081 691,57	440 795 975,00	458 552 451,47	4,03%
<i>hors variation des</i>	<i>428 540 099,18</i>	<i>421 654 195,00</i>	<i>430 176 120,03</i>	<i>2,02%</i>
RESULTAT	28 651 713,52	0,00	22 800 378,33	#ERROR!

Investissement

L'établissement a respecté le cadre budgétaire prévu pour les investissements en 2024. Plusieurs projets significatifs ont été réalisés, notamment l'acquisition de mobilier pour les classes du secondaire et d'autres salles, ainsi que l'achat de matériel informatique dans le cadre du plan triennal. Ce plan prévoyait le renouvellement de postes fixes, de vidéoprojecteurs, ainsi que le financement du nouveau site internet, livré en 2024, dont le coût final des achats informatiques s'élève à 4 173 680 THB, avec un léger dépassement de 387 680 THB par rapport à la prévision initiale.

Du côté des travaux, plusieurs aménagements ont été réalisés : construction de passages couverts entre les bâtiments, création de nouveaux bureaux pour l'IEN et d'une salle de classe pour les enseignants FLESCO, ainsi que la rénovation de toilettes à l'école primaire pour un montant de 1 067 000 THB, soit une légère sous-consommation par rapport à l'enveloppe prévue.

Des travaux ont également été engagés, notamment la création d'un local pour le stockage sécurisé de produits chimiques, à la demande des enseignants de sciences physiques.

D'autres investissements non programmés ont également été réalisés : renouvellement de robots, remplacement de panneaux de basket, achat d'un piano, changement du système audio dans la salle de confinement, installation de fontaines à eau et de climatiseurs.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Sur le plan comptable, le total des acquisitions d'immobilisations s'élève à 9 447 245 THB, contre 10 846 000 THB budgétés. La différence s'explique en partie par le fait que certaines immobilisations (notamment le site internet) avaient été enregistrées en 2023 au titre d'« immobilisations en cours » et ne pouvaient donc être comptabilisées une seconde fois à leur livraison. Cela génère un gain comptable sur les immobilisations. Par ailleurs, le remboursement du capital de l'emprunt s'est élevé à 5 091 052 THB.

L'enveloppe globale d'investissement s'élevait donc à 15 796 420 THB, avec une exécution finale de 14 538 298 THB, ce qui représente un gain de 1 258 121 THB.

Nature des Investissements

mobilier	Budget	Réalisé	Ecart
mobilier classe secondaire		770 400,00	
Autres mobiliers		124 409,98	
Total	1 000 000,00	894 809,98	105 190,02

compte 21847

matériel informatique	Budget	Réalisé	Ecart
<i>matériel informatique</i>	<i>3 786 000,00</i>		
<i>site internet du LFIB</i>		519 480,00	
<i>Réseau sans fil centralisé</i>		179 225,00	
<i>ordinateurs portables</i>		266 021,42	
<i>video projecteurs</i>		870 980,00	
<i>renouvellement des IPADS</i>		523 650,00	
<i>renouvellement des postes fixes</i>		1 413 074,10	
<i>remplacement commutateur</i>		401 250,00	
<i>defectueux, ou mise en place de nouveaux</i>			
Total	3 786 000,00	4 173 680,52	-387 680,52

compte 21832

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

TRAVAUX	Budget	Réalisé	Ecart	compte 21817
Création de passages couverts interconnectés entre chaque bâtiments pour éviter la pluie	1 300 000,00	2 279 318,28		
Nouvel aménagement de bureaux/ salle de classe dans le cadre de la venue de l'IEN puis du CPAIEN	1 900 000,00	806 544,60		
Rénovation toilette de l'école primaire	1 000 000,00	1 067 860,00		
Changement gouttières defectueuses	200 000,00			
Remplacement de pompes à l'école maternellet et à l'école primaire	380 000,00			
Total	4 780 000,00	4 153 722,88	626 277,12	

Investissements travaux non définis	Budget	Réalisé	Ecart	compte 21817
<i>Travaux non définis</i>	455 000,00			
Création d'un espace protégé pour isoler les pdts chimiques		121 552,00		
Aménagement des portes d'entrée espace d'accueil		20 000,00		
Total	455 000,00	141 552,00	313 448,00	4 295 274,88

matériels ou autres non définis	Budget	Réalisé	Ecart	compte 21887
<i>matériels non définis</i>	700 000,00			
<i>matériels incendie</i>	125 000,00			
<i>matériels pédagogiques (robot, panneaux de basket, piano, camera web tv)</i>		486 895,05		
<i>remplacement système audio alarme confinement+extension sonnerie alarme anti intrusion</i>		345 994,00		
<i>Installation fontaines à eau, climatiseurs, tondeuse, souffleuse</i>		408 487,40		
Total	825 000,00	1 241 376,45	-416 376,45	

TOTAL acquisitions 2024	10 846 000,00	10 605 141,83	240 858,17	97,78%
--------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------	---------------

Immobilisations en cours 2024 livrées (déjà comptabilisés en 2023, site internet, panneaux de basket, porte d'entrée...) - 1 157 896,00

TOTAL Immobilisation 2024	10 846 000,00	9 447 245,83	1 398 754,17
----------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------

Remboursement du prêt LFIB

Montant du capital remboursé en 2024	4 950 420,00	5 091 052,64	-140 632,64
--------------------------------------	--------------	--------------	-------------

TOTAL DEPENSES D INVESTISSEMENT	15 796 420,00	14 538 298,47	1 258 121,53
--	----------------------	----------------------	---------------------

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Fonds de roulement

Le résultat global fait apparaître une capacité d'autofinancement de 52 823 574 THB, un niveau jugé satisfaisant et conforme à la ligne de conduite fixée : ce montant doit toujours être supérieur à celui des droits de première inscription, afin de garantir que ces droits servent exclusivement au financement des investissements (actuels ou futurs), et non au fonctionnement courant de l'établissement.

Les investissements réalisés en 2024 s'élèvent à 14 538 298 THB, ce qui permet une consolidation des réserves à hauteur de 38 258 276 THB.

Capacité d'autofinancement 2024(1)	52 823 574
Dépenses d'investissement (2)	14 538 298
Apport au fonds de roulement	38 285 276

Depuis 2023, le fonds de roulement de l'établissement a progressé de manière significative, passant de 230 996 227 THB à 275 838 691 THB. Cela permet aujourd'hui d'envisager un montant mobilisable de 222 543 856 THB pour d'éventuels projets immobiliers, que ce soit dans le cadre d'une négociation foncière, d'une rénovation lourde ou d'un projet de relocalisation.

L'établissement présente donc une situation financière saine et stable, et est en mesure d'envisager des travaux structurants sans recours à un emprunt ni augmentation immédiate des frais de scolarité si l'établissement devait rester sur place. En revanche, dans le cadre d'un projet de construction d'un nouvel établissement sur un site extérieur, ce montant ne serait pas suffisant et les frais augmenteraient fortement. C'est un signal rassurant pour les familles, même si une planification rigoureuse restera nécessaire pour garantir l'équilibre budgétaire dans la durée.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

	COFI 2023	BI 2024	COFI 2024
TOTAL GENERAL DEPENSES	430 429 978,05	440 795 975,00	435 752 073,14
TOTAL GENERAL RECETTES	459 081 691,57	440 795 975,00	458 552 451,47
RESULTAT	28 651 713,52	0,00	22 800 378,33

	COFI 2023	BI 2024	COFI 2024
CAPACITE D AUTOFINANCEMENT (CAF)	51 178 378,52	30 389 999,00	52 823 574,57
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	33 134 499,73	14 593 579,00	38 285 276,10
NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (a)	237 553 415,03	230 996 227,30	275 838 691,13
FONDS DE ROULEMENT HORS PROVISION	184 553 415,03	169 493 474,16	217 616 977,91

	COFI 2023	BI 2024	BI 2025
Coût fonctionnement par jour (hors bourse) BI	1 172 261,00	1 172 261,00	1 184 329,65
Reserve de trésorerie pour fonctionnement (45 jours) (b)	52 751 745,00	52 751 745,00	53 294 834,38
Montant pouvant être affecté au	184 801 670,03	178 244 482,30	222 543 856,76

Montant du fonds fin 2024 185 000 000,00

Abondement du fonds **37 543 856,76**

Abondement arrondi 37 500 000,00

Montant total du fonds fin 2025 222 500 000,00

5. COMMISSION RH

Tous les recrutements planifiés ont été réalisés comme prévu. Toutefois, un poste en mathématiques s'est récemment libéré en raison du départ anticipé d'un enseignant résident. Ce départ rend nécessaire un recrutement en urgence, avec des entretiens programmés dès cette semaine.

Dans le premier degré, un poste précédemment gelé en attente de confirmation du nombre de classes a été réactivé. Avec 24 classes prévues à la rentrée, un recrutement est désormais possible pour un poste de professeur des écoles, en contrat à durée déterminée, destiné à remplacer une enseignante en congé sabbatique. Ce poste sera proposé à la première candidate classée lors du recrutement antérieur.

S'agissant de la vie scolaire, la nouvelle CPE, ancienne élève du réseau AEFÉ, a accepté l'offre et rejoindra l'établissement à la rentrée.

Enfin, il a été rappelé que le contrat de remplacement en communication, prévu pendant le congé maternité de la responsable, a pris fin avec le retour de cette dernière.

Une demande a été formulée concernant une meilleure information de la commission RH à l'APE lors de suppression de poste de résident par l'AEFE, ce poste pouvant ensuite être ouvert en contrat local. L'équipe de direction reconnaît la nécessité d'améliorer la communication sur ce point.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

6. COMMISSION CANTINE

À la suite de l'incident d'intoxication alimentaire signalé en mars dernier, des inspections et une enquête des autorités ont été menées. Cependant, les résultats de cette enquête repris dans le rapport d'inspection officiel ne permettent pas de déterminer l'origine exacte de l'incident. Une bactérie environnementale a été nommée mais aucune preuve concluante ne permet de définitivement la lier à l'incident, ni d'imputer la cause à la nourriture, à l'eau ou à un quelconque autre facteur.

Un ensemble d'actions correctives a été mis en place à la suite de ce rapport, en collaboration avec le prestataire Epicure et les autorités sanitaires. Certaines de ces actions ont pour but de prévenir tout nouvel incident éventuel : l'installation d'un système de traitement de l'eau par osmose inversé dans les cuisines, la création de nouveaux points de lavage distincts pour les ustensiles et les aliments, ainsi que l'ajout d'un deuxième congélateur destiné à conserver un deuxième set d'échantillons de nourriture pour permettre des contrôles indépendants par des laboratoires externes. Afin de mieux contrôler d'éventuels incidents futurs concernant la charge de la preuve, l'école s'est également procuré des équipements supplémentaires à l'infirmerie, notamment pour collecter et conserver des prélèvements de selles et de vomi exploitables en laboratoire.

La prochaine inspection de la cantine par le district est prévue pour le 2 juillet. M. REAUD rappelle qu'actuellement, deux inspections par an sont réalisées par les autorités locales. Ceci est en plus des audits internes d'Epicure effectués plusieurs fois par mois.

M. REYNAUD recommande d'augmenter la fréquence des contrôles sanitaires indépendants, en proposant d'avoir recours plus régulièrement à des inspections menées par un tiers, avec remise de rapports à l'établissement.

Mme Panzani insiste sur l'importance d'intégrer, dans le futur contrat avec le prestataire, des clauses précises concernant les responsabilités en cas d'incident sanitaire.

M. REAUD précise que le contrat actuel prévoit que le prestataire effectue ses propres contrôles internes, mais aucun dispositif n'était prévu pour des contrôles indépendants réalisés par l'école. Cela sera désormais mis en place. En outre, l'établissement souhaite obtenir des éléments des rapports des contrôles internes réalisés par le prestataire, afin d'assurer un suivi rigoureux.

Concernant le kiosque, un appel d'offres a été lancé pour désigner un prestataire à la rentrée. Plusieurs sociétés ont déjà manifesté leur intérêt, dont certains anciens participants aux appels précédents. Il était envisagé d'associer les élèves au processus de sélection.

M. REYNAUD soulève des questions sur les conditions matérielles du kiosque notamment en matière d'hygiène et d'aménagements nécessaires.. Ces éléments seront pris en compte lors des échanges avec les candidats et dans la définition du futur contrat.

M. REAUD répond que les kiosques sont vieillissants mais qu'un travail de rénovation des kiosques est prévu pour permettre au nouveau prestataire d'avoir des conditions de travail acceptables.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

7. COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

Concernant le projet de rénovation de la cantine, le design intérieur a été finalisé, en concertation avec les usagers. Les élèves et le personnel ont été invités à voter pour la couleur principale : le bleu clair a été retenu pour la cantine principale, tandis que le personnel a choisi un marron clair pour leur propre salle de déjeuner.

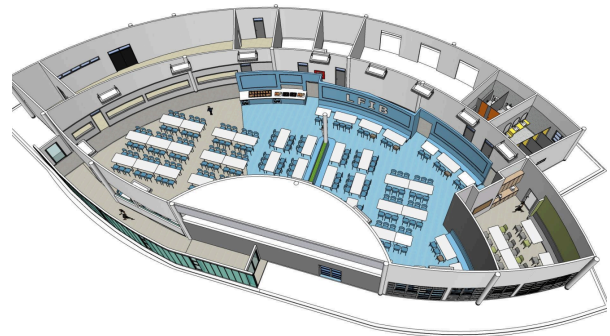
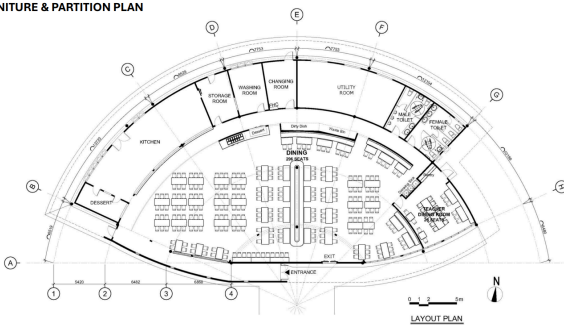
Un appel d'offres a été lancé afin de sélectionner l'entreprise chargée des travaux, sur la base du cahier des charges établi. Six sociétés ont visité les lieux et doivent remettre leur proposition d'ici au 23 juin. Le chantier est prévu durant les vacances d'été, avec un démarrage des travaux au 5 juillet. La livraison est attendue pour la fin août (entre le 26 et le 28), de manière à garantir une semaine de marge avant la rentrée, pour permettre à Epicure de s'approprier les nouveaux espaces avant le premier jour des élèves.

Concernant les équipements, M. REYNAUD soulève des questions sur les délais de livraison des matériaux. M. REAUD précise que le LFIB a exigé à l'architecte de choisir des matériaux et du mobilier existant sur le marché en Thaïlande, facilement remplaçables en cas de dégradation — à l'exception du mobilier du salad bar, qui sera réalisé sur mesure. Il ajoute que les tables et les chaises ne seront pas fournies par le prestataire sélectionné, mais achetées directement par l'établissement afin d'optimiser les coûts en évitant des marges ajoutées par les contracteurs. L'objectif est de garantir que la nouvelle cantine bénéficiera d'un mobilier neuf, en cohérence avec les travaux de rénovation.

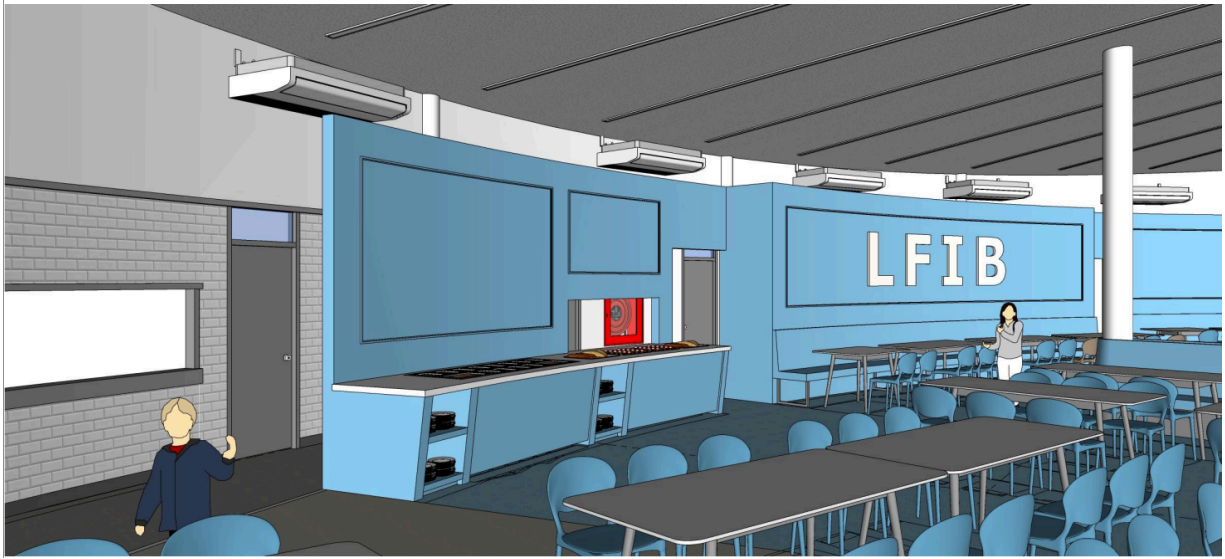
La supervision du chantier sera assurée par la société d'architecture retenue, avec des réunions de suivi hebdomadaires. En parallèle, l'équipe technique du lycée restera mobilisée tout au long de l'été pour assurer le suivi des travaux et intervenir en cas de besoin, comme cela avait été le cas lors de précédents chantiers.

Quelques visuels ont été présentés pour illustrer les choix de couleurs retenus.

FURNITURE & PARTITION PLAN



RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025



8. COMMISSION COMMUNICATION

Concernant la campagne de communication autour des inscriptions, le projet de collaboration avec une influenceuse a été temporairement mis en suspens. Des retards liés notamment à la gestion des droits à l'image et au décalage du calendrier de publication n'ont permis la diffusion que de quatre contenus sur l'ensemble initialement prévu. Il a donc été décidé de ne pas poursuivre cette campagne pendant les vacances d'été, période jugée peu stratégique pour les inscriptions. Le contrat sera relancé à la rentrée, avec une planification mieux adaptée au calendrier scolaire. À ce jour, aucun impact direct sur les inscriptions n'a pu être mesuré. M. REYNAUD suggère toutefois d'analyser les données de visibilité disponibles, telles que les vues, les « likes » ou les partages, afin de mieux évaluer la portée des publications.

Par ailleurs, des visuels ont été récemment mis en ligne sur le site du lycée afin de clarifier les rôles de l'APE, du Conseil d'École et du CET.

En ce qui concerne le développement du site internet, de nouveaux outils permettant de publier des articles plus détaillés ont été finalisés par le développeur. Une formation est organisée à destination de la responsable communication désormais de retour ainsi que de deux membres du personnel, une fois la période des examens terminée.

Le projet de traduction du site en thaï est confirmé, en s'appuyant sur des outils d'intelligence artificielle. M. Reynaud a également proposé d'élargir cette démarche à d'autres langues, dans un souci d'accessibilité renforcée pour l'ensemble de la communauté scolaire.

9. COMMISSION AES

La Commission AES a finalisé plusieurs points en préparation de la rentrée 2025-2026 :

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

- Termes de référence : Ceux-ci ont été finalisés et intégrés directement aux contrats des intervenants, afin d'en simplifier la lecture et d'éviter l'usage de documents annexes.
- Règlement intérieur : Le règlement intérieur des AES a été relu et revalidé pour l'année scolaire à venir.
- Offre d'activités 2025-2026 : Les nouvelles activités prévues pour l'année scolaire 2025-2026 ont été validées par la commission.

L'organisation de la fête des AES a été discutée. Les modalités précises seront communiquées ultérieurement.

10. COMMISSION TRANSPORTS

La commission Transport s'est réunie le 4 juin en présence du prestataire Montri afin de faire des points sur le service de transport scolaire. Bien qu'aucune problématique particulière ne soit actuellement à signaler, cette réunion a permis de revenir sur le fonctionnement global et de renforcer la coordination opérationnelle entre les équipes du lycée et le prestataire.

Montri a présenté un rapport récapitulatif de ses actions et de la gestion du service depuis le début de l'année. Après un démarrage marqué par certaines difficultés, le service s'est nettement stabilisé, et le niveau de satisfaction global est positif. Les échanges ont permis d'identifier quelques axes d'amélioration pour fluidifier encore davantage la communication et la gestion des incidents.

11. POINT DE SUIVI : GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

Une réunion positive s'est tenue avec les propriétaires en avril dernier, au cours de laquelle ils ont exprimé leur accord de principe pour prolonger la présence du LFIB sur le site pour une durée de 30 ans. Cependant, aucune réunion de suivi n'a pu avoir lieu malgré un suivi de l'avocat du LFIB. L'établissement est toujours en attente d'une contre-proposition formelle à l'offre financière qui leur a été transmise.

L'avocat mandaté par l'établissement poursuit ses démarches afin d'obtenir un retour dans les meilleurs délais, soulignant à la famille propriétaire l'inquiétude croissante exprimée par la Fondation, les parents et les personnels face à ce silence prolongé.

Il est important de rappeler que ces discussions s'inscrivent dans un cadre particulier, davantage familial que professionnel, ce qui rend le processus de négociation plus complexe. Malgré ce contexte, une avancée significative a été réalisée depuis le début de l'année scolaire. Alors qu'aucun contact n'existait encore en début d'année, une première rencontre a bien eu lieu, en présence notamment de représentants de l'ambassade, la COCAC. Lors de cet échange, les propriétaires ont réaffirmé leur volonté de renouveler leur engagement, tout en précisant qu'ils n'étaient pas en discussion avec d'autres établissements.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Il reste néanmoins impératif que cette situation n'empêche pas l'établissement de continuer à travailler sur le calendrier global du projet 2032.

Mme PANZANI souligne que la communauté scolaire attend désormais davantage qu'un simple point d'étape : une planification concrète est nécessaire. Même si la finalisation du contrat tarde, il est essentiel de poser dès à présent des jalons clairs afin de rassurer la communauté et de montrer que le projet progresse effectivement.

12. PROCHAINES ÉLECTIONS DU BUREAU DE L'APE - RENTRÉE 2025

En septembre 2025, 6 postes seront à pourvoir au sein du Bureau de l'APE, en raison de plusieurs départs (fin de mandat ou démission).

Le calendrier électoral est le suivant :

- Diffusion de l'appel à candidature : le jeudi 4 septembre 2025
- Dépôt des candidatures : du 6 au 17 septembre 2025
- Vote électronique : du 20 au 28 septembre 2025
- Annonce des résultats : le mardi 30 septembre 2025

La première réunion plénière avec le Bureau de l'APE se tiendra le lundi 6 octobre 2025 à 15h.

La première Assemblée Générale de l'année scolaire est également prévue au cours du mois d'octobre (date à confirmer). Il est souligné que cette réunion de rentrée constitue un moment important de rencontre directe avec les parents, qui avait malheureusement été manqué l'année précédente. L'objectif cette année est de maintenir cette rencontre en présentiel dès le début de l'année scolaire, une fois le nouveau Bureau officiellement constitué.

13. QUESTIONS DIVERSES

En fin de réunion, M. REYNAUD, le Président de l'APE tient à remercier chaleureusement les membres pour leur engagement et leur contribution significative. L'ambiance conviviale de l'échange permet de souligner la richesse des débats, rendue possible par la diversité des points de vue en insistant sur l'importance du dialogue pour faire avancer les projets de manière constructive.

14. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La date de la prochaine réunion avec le Bureau de l'APE est fixée le jeudi 6 octobre à 15h.

La première Assemblée Générale de l'année scolaire est également prévue au cours du mois d'octobre (date à confirmer).